



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal tiendra le 15 décembre 2022, à 19 h 30, à l'hôtel de ville, située au 16, rue Saint-Charles à Saint-David, une séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget 2023 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Donné à Saint-David, ce 7^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-deux.

Mark McDuff, DMA
directeur général
et greffier-trésorier